



Compte rendu de la réunion du Comité directeur

11 juin 2019 à Mareau

Présents : Jean-Louis Mergault, Gilles Blain, Roland Barbier, Alain Destrez, Sylvain Edine, Sylvie Lanson, Liliane Courtois, Sandrine Gallier.

Excusés : Henri Auvray, Marie-Ange Villepelé, Philippe Chaquin.

A l'ordre du jour:

- bilan de la saison
- inscriptions en ligne
- commandes groupées
- vestes arbitres stagiaires
- questions diverses

Bilan fin de saison 2018/2019

-60 balles couché: seulement 15 tireurs à Saran au premier critérium. La SMOC a accueilli un deuxième critérium auquel ont participé 29 tireurs. 37 tireurs ont participé au championnat départemental à la SMOC. Il a été constaté des problèmes avec certains rameneurs.

-VO et standard: Moins de tireurs en VO cette année, Cependant il est décidé de maintenir deux dates différentes pour ces disciplines.

Inscriptions en ligne

Le test réalisé pour le championnat 60 balles a été jugé satisfaisant. Cependant le comité demande les améliorations suivantes :

- Garder la feuille d'inscription qui doit être diffusée dans les clubs, 45 jours avant la date du championnat.
- Chaque club décidera qui peut utiliser l'application des inscriptions en ligne.
- Ouverture des inscriptions 1 mois avant le championnat et fin inscription 15 jours avant.
- Instauration d'un quota d'inscrits (de 30%) par club par série soit: 3 pour 10 postes de tir, 5 pour 15 postes, 6 pour 20 postes
- Pas de création de zone géographique prioritaire pour les inscriptions (tireurs éloignés).

-Avoir un accusé de réception de l'inscription ou avoir la possibilité de visionner les séries avant et après inscription.

Commandes groupées

Le fichier des commandes groupées sera transmis dans les clubs fin juin et devront être retournées pour fin juillet.

Vestes arbitres stagiaires

Il a été décidé d'acheter des vestes pour les arbitres stagiaires. Ce seront des gilets rouges sans manches.

Questions diverses

- un nouveau club est créé dans le Loiret, le [Club Tir Sportif Beauceron 45 \(CTSB45\)](#), avec pour numéro: 07 45 372. Le stand en construction sera dans le département du 28, mais le siège social est dans le Loiret.
- Attention au saturnisme. Sensibiliser les tireurs en mettant une affiche dans les clubs incitant les tireurs de se laver les mains après avoir manipulé le plomb. Il est conseillé également de porter un masque anti poussière pour ramasser les plombs.
- Modification des classements critérium pistolet. Pour équilibrer les catégories hommes, les points excellence sont abaissés à 530. Toujours deux catégories pistolet pour les dames 1 et 2, mais appelées excellence et promotion.
- Le calendrier de la nouvelle saison sera élaboré lorsque le comité connaîtra le calendrier de la Ligue. L'assemblée générale est prévue le 5 octobre à Mareau.
- Le comité rappelle ce qui a été dit lors de sa précédente réunion: dorénavant pour emprunter le matériel du CDTL (machines pour compter les points, carabines laser, ciblérie...) il faudra faire une demande de réservation officielle auprès du président du CDTL. Une caution de 100 € sera exigée.
- Un stage de perfectionnement pour les tireurs sera reconduit en début de saison avec si possible les mêmes formateurs.

Le secrétaire :

Gilles Blain

Le président :

Sylvain Edine